

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

FEUILLETON ILLUSTRÉ

PARAISANT LE JEUDI

\$1.00 PAR ANNÉE.

MORNEAU & CIE., PROPRIÉTAIRES.

2 CENTIMS LE NUMÉRO

LES AVENTURES DU CAPITAINE VATAN

TROISIÈME PARTIE

XIV

QUEL FUT L'ENTRETIEN QUE LE DUC DE ROHAN ET LE COMTE DE LUC EURENT ENTRE EUX, ET CE QUI S'EN SUIVIT

+ Vous ? reprit vivement le comte.

— Certes, moi, monsieur, supposez-vous donc que ces calom-

reconnu l'hospitalité qui m'a été si généreusement accordée par la plus lâche des trahisons ? disons les choses comme elles sont en séduisant votre femme et devenant son amant ! Et de quel moyen me serais-je servi pour cela ? d'une lettre écrite à son amie de couvent par M^{me} la duchesse de Rohan ; mais, savez-vous que ce serait infâme, cela ! Que si j'avais agi ainsi que vous



Le jeune homme lui lança entre les deux épaules un coup de poing si bien appliqué qu'il lui coupa net la parole.

nies honteuses, semées dans je ne sais quel but ni quel intérêt, ne m'attaquent moi aussi dans mon honneur de gentilhomme et dans ma foi comme ami. Allons donc ! vous ne réfléchissez pas à ce que vous dites, M. le comte de Mauvers. Comment, moi, qui fus l'ami de votre père, son compagnon d'armes ; moi, homme de cinquante ans passés, complètement absorbé par les plus hautes questions politiques, tout dévoué à un parti dont je suis le représentant pour ainsi dire ; moi, traqué comme une bête fauve par les estafiers du roi et du connétable ; dont la tête est mise à prix par le Parlement de Toulouse et celui de Paris, je me serais introduit dans votre château pour sauver ma vie, et j'aurais

le prétendez, j'aurais commis un crime horrible. Allons donc ! Vous ne le croyez pas, vous ne pouvez pas le croire, monsieur le comte !

— Cependant, monsieur, les preuves sont là, flagrantes et irrécusables ; pour ne parler que de votre entrée dans mon château, ne vous y êtes-vous pas introduit sous un faux nom ?

— Certes, monsieur, et je le devais. Je vous le répète ; ma tête était mise à prix. Révéler mon nom devant vos gens, c'est été non pas me perdre, cela m'importait fort peu, mais vous compromettre, vous, ce que je ne voulais pas. J'ignorais votre absence de Mauvers lorsque je m'y suis présenté ; mon intention était de

tout vous révéler sous le sceau du secret ; devant Mme la comtesse, l'honneur m'ordonnait de me taire, je voulais me retirer, c'est la comtesse qui a insisté pour que je demourasse. J'avais expédié de Lectoures à Paris près du duo de la Force, j'attendais sa réponse ; je me laissai convaincre ; je restai pendant deux jours ; puis de Lectoures revint, et je partis aussitôt. Lorsque, grâce à l'amitié de M. de Bassompierre, je réussis, sous un déguisement de soldat suisse, à quitter Paris, je me dirigeai tout droit vers Mauvers. Aurais-je agi de cette façon si je m'étais senti coupable, si j'avais répondu à votre généreuse hospitalité par une lâche trahison ?

— Monsieur !...

— Encore un instant, je vous prie, monsieur ; cette explication doit être claire et surtout entière ; je serai prêt quand il vous plaira je vous le dis à l'avance, à vous donner toutes les satisfactions que vous exigerez de moi, mais mon honneur, croyez-moi bien, monsieur de Mauvers, m'est aussi cher que le vôtre peut-être. Il y a en tout ceci une horrible trame dont il est aussi important pour vous que pour moi de saisir les fils. Il y a des traîtres, des lâches que nous devons découvrir. Le nom de Rohan est depuis des siècles synonyme d'honneur et de loyauté, ce n'est pas en ma personne qu'il périlitera. Je saurai le porter haut comme l'ont porté mes ancêtres et comme après moi, le porteront mes arrière-neveux. Je ne me laisse pas emporter par la passion, moi, monsieur, je juge sainement et froidement.

— Qu'est-ce à dire, monsieur le duc ? prétendez-vous ?

— Je ne prétends rien, monsieur, sinon que si dans un cas semblable, Mme la duchesse de Rohan eût donné, je ne dirai pas autant, mais seulement la moitié de preuves de son innocence que Mme la comtesse du Luc vous en a donné, je serais tombé à ses genoux et j'aurais imploré son pardon, convaincu de sa pureté et de son amour.

— Il suffit, monsieur le duc de Rohan ; je n'ai pas, que je sache, à discuter avec vous le plus ou moins de pureté de madame la comtesse du Luc, dont vous seul avez prononcé le nom en cette affaire, ce qui est un grief de plus à ajouter à ceux que j'ai contre vous. Tout mauvais cas est niable ; ceci je le sais depuis longtemps, je n'ai pas à écouter les raisonnements plus ou moins spécieux qu'il vous plaît de me faire. Votre félonie envers moi a été flagrante. J'ai toutes les preuves entre les mains. Essayer de me soutenir le contraire serait tenter de vouloir me prouver qu'il fait nuit en plein midi. Laissons donc là, s'il vous plaît, ces discussions avocassières, bonnes tout au plus pour des robins ou gens de peu. Vous et moi, monsieur le duc, nous sommes gentilshommes de vieilles races, nos épées doivent soutenir nos dires. Je ne me suis pas laissé aveugler par la passion ; j'ai mûrement réfléchi, au contraire, à tout ce qui s'est passé, et la preuve de ce que j'avance, monsieur le duc, c'est que tout en haïssant l'homme qui m'a trompé, je n'ai pas voulu faire servir ma haine contre lui et je n'ai jamais cessé de respecter le chef et de servir avec tout le dévouement dont je suis capable le représentant du parti auquel j'appartiens.

— Ceci me prouverais une fois de plus, monsieur le comte, si je ne le savais déjà, la gratitude et la noblesse de votre caractère.

— Trêve de compliments, monsieur le duc, répondit-il avec un sourire amer ; nous ne sommes pas ici, que je sache, pour nous adresser des « congetti », mais pour nous comporter en hommes de cœur ; les compliments musqués doivent être laissés aux Raffinés du Cours-la-Reine ; nous, nous sommes des soldats. Monsieur le duc de Rohan, cette affaire ne peut se terminer

qu'avec du sang ; il faut que le vôtre ou le mien lave l'injure que j'ai reçue ; je vous demande satisfaction, me la refuserez-vous ?

— Non, monsieur, je n'ai jamais refusé de tirer l'épée lorsqu'il s'est agi de défendre mon honneur injustement attaqué. Cette satisfaction que vous exigez si impérieusement, monsieur le comte de Mauvers, peut-être pourrais-je la refuser, car, je vous le répète, je ne suis pas coupable envers vous et ma conscience ne me reproche rien.

— Oh ! monsieur, à quoi bon ces paroles inutiles ?

— Laissez-moi achever, monsieur. Donc, cette satisfaction que vous me demandez, je vous l'accorde, mais à une condition ?

— A une condition ?... Vous vous moquez, sans doute, monsieur le duc ?

— Nullement, monsieur. Ah ! pardieu ! mon honneur est au moins aussi en jeu que le vôtre en cette affaire. J'ai le droit de poser des conditions, et j'en pose. Si vous refusez, tout sera dit : un tribunal d'honneur jugera entre nous. Croyez-vous que j'irai, de gaieté de cœur, croiser le fer avec un homme qui a à peine la moitié de mon âge, avec le fils d'un de mes plus chers compagnons d'armes ? risquer de le tuer et d'être tué par lui, parce qu'il lui plaît de venir m'accuser d'une action déshonorante que, sur ma foi de gentilhomme je jure de n'avoir pas commise ? Allons donc, monsieur ! cela serait aussi par trop niais de ma part ! Je ne me laisserai pas prendre ainsi pour quintaine ! je vous le répète, je ne consentirai à vous prêter collet que si vous acceptez les conditions que je veux vous soumettre.

— Quelles sont donc ces conditions, monsieur, puisqu'il me faut passer par vos exigences ?

— Ces conditions, les voici ; ce duel que vous désirez n'aura pas lieu avant la fin de la guerre.

— Oh ! monsieur...

— Il en sera ainsi. Vous n'êtes qu'un simple gentilhomme, vous, monsieur le comte du Luc, si ancienne que soit votre noblesse ; si fâcheuse que soit votre mort pour le parti que vous servez, cette mort ne saurait en rien faire périliter les intérêts de ceux au service desquels vous avez mis votre épée. Il n'en est pas ainsi de moi, monsieur, vous en conviendrez, je l'espère. J'ai assumé sur ma tête une responsabilité immense ; je suis l'unique pivot sur lequel repose la guerre actuelle ; des milliers d'individus ont mis en moi leur espoir, car de moi seul dépend leur salut ou leur perte. Puis-je donc, au mépris des engagements les plus sacrés, aller, pour une querelle particulière, si sérieux qu'en soient les motifs, jouer ma vie contre la vôtre ? Entre nous, la partie est-elle égale en ce moment ? répondez. Dois-je pour une colère d'enfant causer la perte de tous ceux qui se sont confiés à moi avec tant de loyauté, de grandeur et d'abnégation ? Répondez, monsieur le comte. Si vous l'exigez, je le ferai ; mais alors que le sang versé retombe sur votre tête. Dites : Oui ! et je suis prêt à vider à l'instant même notre débat.

Le comte du Luc était en proie à une émotion étrange qu'il cherchait en vain à contenir. Il était pâle, frémissant ; un tremblement convulsif agitait tous ses membres. Ce fut en vain que pendant quelques instants il essaya de prononcer une parole.

Le duc de Rohan le regardait en face, la main sur la poignée de sa rapière, le haut du corps rejeté en arrière, les sourcils froncés et la lèvre dédaigneuse.

Le jeune homme fit un effort suprême sur lui-même ; il réussit à dompter son agitation intérieure et il répondit enfin d'une voix basse mais calme et ferme :

— Vous êtes rude en paroles comme en actions, monsieur le

duc Rohan ; vous êtes sévère pour ceux qui ont affaire à vous, et cependant, je dois en convenir, si rude qu'ait été la leçon que vous venez de me donner, j'en aurai mon profit. J'ai tort, en effet d'exiger de vous une satisfaction immédiate ; je n'ai pas le droit de la réclamer, car, vous l'avez dit, vous ne vous appartenez pas. Ma mort, si je succombais dans ce duel, passerait inaperçue ; la vôtre serait non-seulement la ruine de notre parti, mais celle de la religion. Si grande que soit ma haine, elle doit céder le pas, quant à présent, à des intérêts d'une si haute importance. Excusez-moi, monsieur le duc. Quand nous battons-nous ?

— Aussitôt après la guerre, lorsque j'aurai réglé avec le connétable et avec le roi les conditions avantageuses que j'espère obtenir.

— Vous m'en donnez votre parole, monsieur le duc ?

— Je vous le jure sur l'honneur de mon nom et ma foi de gentilhomme, monsieur le comte de Mauvers ; je n'attendrai pas une nouvelle provocation ; je viendrai moi-même me présenter à vous et me mettre à vos ordres.

— C'est bien, monsieur, j'y compte.

— D'ici-là, pourrai-je, moi aussi, compter sur votre concours ?

— Il vous est acquis pour l'avenir, monsieur le duc, comme il l'a été pour le passé.

— Donc, plus un mot de cette affaire ; qu'elle reste entre nous ; surtout que nul ne se doute de notre dissentiment ; il en existe déjà de trop grands parmi nos plus dévoués ; laissons, quant à présent, dormir cette affaire, pour ne la réveiller qu'au choc de nos épées frappant l'une contre l'autre. Et maintenant retournons s'il vous plaît, auprès de nos amis ; que nul ne puisse s'apercevoir de ce qui s'est passé ici entre nous.

— Qu'il soit fait ainsi que vous le désirez, monsieur le duc, je suis tranquille désormais, j'ai votre parole.

— Je n'y faillirai pas.

Ils rentrèrent alors dans la salle.

— Messieurs, dit le duc, d'une voix aussi calme que s'il ne venait pas d'avoir une discussion orageuse, il faut nous séparer. Préparez-vous à monter à cheval, je pars à l'instant pour Castres, mon cher comte, ajouta-t-il en se tournant vers Olivier, veuillez, je vous prie, venir le plus tôt possible camper devant Castres, avec vos braves partisans, j'aurais bientôt besoin de vous là-bas.

— Avant trois jours vous serez obéi, monsieur le duc.

— Monsieur de Penavère, je recommande monsieur le comte du Luc à votre hospitalité ; vous savez qu'il est un de mes plus privés, ce que vous ferez pour lui, c'est pour moi que vous le ferez.

— J'avais devancé vos ordres, monsieur le duc ; mon intention était, en effet, d'offrir mon hospitalité à monsieur le comte.

— Gracuseté dont je vous suis reconnaissant, monsieur, mais dont je n'abuserai pas, car demain, au lever du soleil, il me faudra retourner à Caylus, afin d'exécuter au plus vite les ordres de monsieur le duc.

— Ce sera un regret pour moi, monsieur, de vous posséder si peu de temps.

— Allons, au revoir, messieurs, et bon espoir ! dit gaiement le duc. Bientôt, je l'espère, l'occasion nous sera offerte de prouver à M. le connétable de Luynes ce dont nous sommes capables.

Les gentilshommes quittèrent alors l'Hôtel-de-Ville et monterent à cheval. Le duc salua une dernière fois de la main le comte et M. de Penavère, et il s'éloigna à la tête de sa brillante

escorte de gentilshommes, accompagné par les acclamations de la foule réunie sur son passage.

Lorsqu'enfin le duc eût disparu dans le lointain, M. de Penavère fit remarquer au comte qu'il était temps de monter à cheval pour se rendre à sa demeure.

Ce fut vainement qu'Olivier chercha Claude Aubryot, le page avait disparu après avoir confié son cheval et celui de son maître à l'un des soldats de l'escorte du gouverneur.

Le comte ne se préoccupa que médiocrement de cet incident ; il se préparait à monter à cheval, lorsqu'il aperçut Claude Aubryot accourant de toute la vitesse de ses jambes pour lui tenir l'étrier.

— Excusez-moi, monsieur le comte, dit le jeune homme, je me suis laissé entraîner à boire avec des soldats.

Le comte haussa les épaules, mais il ne fit aucune observation.

Il se mit en selle et suivit M. de Penavère.

XV

A QUOI CLAUDE AUBRYOT PASSAIT SON TEMPS, TANDIS QUE SON MAÎTRE ÉTAIT A L'HÔTEL DE VILLE

Nous laisserons, quant à présent, le comte du Luc se rendre tout en causant avec le gouverneur à la demeure de celui-ci, où une si cordiale hospitalité lui avait été offerte, et faisant quelques pas en arrière, nous reviendrons à Claude Aubryot, afin d'expliquer au lecteur les motifs qui avaient engagé le jeune homme à abandonner la garde qui lui avait été confiée du cheval de son maître.

Claude Aubryot avait suivi d'un regard anxieux le comte du Luc. A peine l'eût-il vu disparaître dans l'intérieur de l'hôtel-de-ville qu'il jeta un regard sournois autour de lui, et, avisant le soldat de l'escorte du gouverneur que celui-ci avait chargé de garder son cheval, il s'approcha nonchalamment de lui, et affectant l'air le plus innocent qu'il put prendre :

— Eh ! compagnon, lui dit-il, ne trouvez-vous pas comme moi qu'il fait bien chaud ?

— Poui, mon charmant jeune homme, il fait très-soif, répondit majestueusement le soldat qui était un vieux recitre suisse des Petits-Cantons.

— Ah ! bon, fit l'autre, vous êtes Suisse, alors je comprends, vous avez soif ?

— Tachur, mon oholi karçon.

— Eh bien ! alors, vous ne verrez pas d'inconvénient, n'est-ce pas, à ce que je m'aille rafraîchir d'un pichet ? J'ai là un camarade qui m'attend ici près pour boire un coup.

— Che vous embêche bas, reprit le Suisse en passant avec mélancolie sa langue sur ses lèvres.

— Je le sais bien, mais ce n'est pas cela que je voudrais.

— Que fûlez-vous ?

— Je voudrais que, pendant mon absence, vous ayiez la complaisance de me garder mes deux chevaux ; du reste je ne serai pas longtemps et je vous revaudrai cela plus tard.

— Che feu pien ; ça m'est égal !

Le page ne laissa pas au Suisse le temps de revenir sur sa parole, il sauta à bas de son cheval, jeta les brides aux mains du soldat et s'éloigna tout courant.

— Gomme za gure, ces gennes gens. C'édrégaï, ajouta-t-il mélancoliquement, il a raison, il fait très-soif.

Le page s'était depuis longtemps perdu au milieu de la foule.

Lorsqu'il fut assez éloigné pour ne plus avoir à redouter d'être surveillé par quelque espion inconnu ou invisible, Claude Aubryot cessa de courir et adopta une allure plus posée et surtout moins compromettante.

Il marchait à travers les rues avec une sûreté indiquant une connaissance parfaite de l'endroit où il se trouvait.

Après avoir tourné à droite, à gauche, traversé plusieurs impasses, le jeune homme arriva enfin dans une rue étroite, boueuse, dont les maisons, espèces de masures sordides et suintant la misère, ne se soutenaient qu'en s'appuyant les unes sur les autres, et se réunissaient presque par la faite ; le jeune homme s'arrêta ; il jeta autour de lui un regard inquisiteur, et rassuré sans doute par la solitude qui régnait autour de lui, il frappa légèrement du pommeau de sa dague contre une porte basse, fangeuse et couverte d'une mousse fétide.

Au bout d'un instant, un pas lourd se fit entendre dans l'intérieur de la maison, et une voix rauque grommela d'un ton de mauvaise humeur :

— Passe ton chemin, parpaillot ? Ne dérange pas les honnêtes gens qui reposent. Va-t-en griller avec le grand diable d'enfer !

— J'en viens, répondit en riant le jeune homme.

— Alors, c'est différent, fit l'inconnu dont le ton se radoucit un peu. S'il en est ainsi, tu dois avoir des nouvelles ?

— J'en apporte de toutes fraîches, reprit le jeune homme.

— Très-bien ! c'est ce que nous allons voir, tu vas nous conter ça ! je suis très-curieux de savoir ce qui se passe là-bas.

La porte s'entrouvrit légèrement ; le page se glissa comme une coulœuvre dans l'entre-bâillement, puis la porte se reforma.

Les deux hommes cessèrent alors toute conversation et, l'un précédant l'autre, ils gravirent presque à tâtons, les marches d'un escalier obscur, aboutissant à une chambre de médiocre étendue dans laquelle ils pénétrèrent.

Un autre personnage se trouvait dans cette pièce, mais cet homme était si bien emmitouflé dans les plis d'une espèce de turban qui lui couvrait presque tout le visage, qu'à moins d'être assuré de son identité, il était impossible de le reconnaître.

— Qui nous amènes-tu donc, La Bruyère ? demanda l'inconnu en s'adressant à l'introduit du page.

— Mon révérend père, répondit le valet qui était effectivement l'ancien domestique de l'infortuné comte de Saint-Hyrem, je vous amène mad...

Le jeune homme lui lança entre les deux épaules un coup de poing si bien appliqué qu'il lui coupa net la parole.

— C'est moi, Claude Aubryot, mon père ; dit le page pendant que le valet le regardait tout effaré.

— Vous voilà donc enfin ?... Soyez... le bienvenu, quoique vous vous soyez fait attendre bien longtemps.

— Il y a vingt minutes à peine que je suis à Saint-Antonin, mon père ; vous voyez que je n'ai pas perdu de temps.

— Je ne vous adresse pas de reproches, mon enfant, mais vous savez comme moi combien les intérêts dont vous a chargé Sa Grandeur l'évêque de Luçon nécessitent, à cause de leur gravité, de la promptitude, de l'adresse, de l'intelligence et surtout de la fidélité.

— Vous savez depuis longtemps, mon père, que ma volonté, ma fidélité et mon intelligence vous sont acquises.

— Je ne les mets pas en doute.

Le moine, où pour mieux dire, le père Joseph du Tremblay releva alors la tête ; il aperçut La Bruyère qui, appuyé contre le chambranle de la porte, bâillait à se démettre la mâchoire.

— Hors d'ici ! drôle, lui dit-il durement. Va voiller en bas, afin que nous ne soyons pas surpris.

— A vos ordres, mon père, répondit La Bruyère d'un air soumis, et il ajouta mentalement tout en descendant l'escalier : Oe accélérât de moine me fait une peur effroyable ; c'est le diable qui a pris le froc, c'est sûr !

Le père Joseph se leva, alla fermer soigneusement la porte, puis il revint, approcha un siège au page, et, après s'être rassuré :

— Maintenant, causons, mon enfant, dit-il ; les promesses que vous m'avez faites sont brillantes ; j'y ai cru puisque je suis venu ici ; maintenant il s'agit de savoir si vous pouvez, ou plutôt si vous êtes disposé à les tenir.

— Jusqu'à présent, mon père, j'ai tenu, il me semble, toutes celles que je vous ai faites ; cela m'a coûté assez cher pour que je puisse le dire hautement.

— Oui, fit le moine d'un air hypocrite, je sais le malheur qui vous est arrivé, pauvre enfant, mais nous sommes tous mortels ; ce pauvre jeune homme est maintenant dans la gloire du Seigneur.

— Je tiendrai mes promesses si vous tenez les vôtres, mon père, car maintenant, surtout, je tiens à me venger d'une façon terrible.

— Oui, je comprends cela. Mais, voyons, que désirez-vous ?

— Vous le savez aussi bien que moi, mon père, car votre présence ici me prouve que vous avez reçu ma lettre.

— Elle m'a été remise, en effet, par ce drôle et éternel dormeur La Bruyère. Je l'ai, selon votre désir, communiquée à l'évêque de Luçon. C'est égal, convenons bien de nos faits, mon enfant, c'est le moyen de nous comprendre et d'éviter tout regrettable malentendu.

— Je m'engage à amener le comte Olivier du Luc à trahir le duc de Rohan et à livrer Montauban au roi ; je m'engage de plus à mettre entre les mains du roi les principaux chefs de la rébellion et plus particulièrement M. le duc de Rohan et M. le duc de la Force, et ce, dans le délai d'un mois, à partir du jour où le siège sera mis devant Montauban. Je suis parvenu à accaparer, c'est le mot propre, toute la confiance du comte du Luc ; je le conduis à ma guise ; il ne fait que ce que je veux, et me croit tout dévoué à sa personne.

— Vous ?

— Oui, mon père, regardez-moi bien attentivement, et après vous me direz si vous trouvez toujours cela impossible.

— C'est vrai, murmura au bout d'un instant le moine en hochant la tête ; vous possédez un étrange talent ; votre voix même est changée. Le plus fin y serait pris.

— C'est ce qui est arrivé, mon père. Je vous ai dit ce que je ferais ; maintenant, je vais vous dire ce que je veux

— Parlez.

— Il faut que, d'une façon ou d'une autre, après que la place aura été livrée, le comte du Luc soit impliqué dans un complot de haute trahison, jugé, condamné à mort, dépouillé de sa noblesse, exécuté à Montauban même ; je veux que ses biens confisqués me soient donnés avec ses titres et ses honneurs.

— Vous demandez beaucoup, mon enfant, il est vrai que le service que vous proposez de rendre au roi est grand ; cela se pourra faire.

— Il faut que cela se fasse.

— Eh bien, donc, cela se fera. Mais vous connaissez nos conventions ; il faudra attendre que l'évêque de Luçon soit premier ministre.

— J'attendrai ; la parole écrite de l'évêque de Luçon me suffira jusque-là.

— Vous l'aurez. Est-ce tout ?

— Non, je veux plus encore ; je veux assister à l'exécution du comte du Luc et lui mettre devant les yeux les preuves écrites que je suis seule cause de sa perte ; je veux de plus que madame du Luc soit enfermée dans un couvent, jusqu'à la fin de ses jours, et son fils déclaré roturier et remis entre mes mains.

— Je répéterai votre phrase de tout à l'heure, répondit le moine en lui jetant un regard de travers : tenez vos promesses, nous tiendrons les vôtres. Maintenant voici ce que vous m'avez demandé, deux sauf-conduits, l'un signé par le connétable, l'autre par l'évêque de Luçon. Vous pourrez ainsi traverser quand il vous plaira les lignes royales et faire vos rapports à Sa Grandeur. Voici de plus un sac de mille doubles pistoles au cas où vous auriez besoin d'argent.

— Merci l'ait laconiquement le page.

Après avoir minutieusement examiné les sauf-conduits, il les fit disparaître dans sa poitrine, puis il cacha le sac de pistoles dans son pourpoint et se leva.

— Vous n'avez plus rien à me dire ? reprit le moine.

— Rien, mon père.

— Alors laissez-moi quitter le premier cette maison.

— Craignez-vous donc, dit le jeune homme avec ironie, que je veuille vous trahir ?

— Je ne crains rien, mon enfant, mais la prudence est une bonne chose ; il est bon de se tenir toujours sur ses gardes. Adieu !

— Au revoir, mon père.

— En effet, c'est ce que je voulais dire ; au revoir, mon enfant.

Le moine quitta la chambre.

Le page prêta l'oreille au bruit pesant de son pas sur l'escalier, puis il entendit la porte s'ouvrir et se refermer.

Alors il siffla doucement.

Presque aussitôt La Bruyère parut, le visage épanoui et en se frottant les mains.

— Tu as l'air bien gai, drôle ? lui demanda le page.

— Oui, mad... c'est-à-dire non. Oui, monsieur Claude Aubryot, je suis très-gai, c'est ce qui m'arrive toujours lorsque j'ai conscience d'avoir échappé à un grand malheur.

— De quel malheur parles-tu, imbécile ?

— Eh ! du moine ; enfin, m'en voilà débarrassé ! J'espère, Dieu aidant, ne plus voir sa sinistre figure. Dieu que c'est laid un moine ! surtout quand ce n'est pas beau naturellement.

Le page haussa les épaules.

— Tu es un sot, lui dit-il.

— Un sot, hélas ! à qui le dites-vous, mad... monsieur Claude Aubryot. C'est égal, il faut avouer que c'est un drôle de nom que vous avez là tout de même.

— As-tu fini ? dit le jeune homme avec impatience.

— Presque.

— Comment, presque ?

— Bédame ! certainement, monsieur, presque, est-ce que vous croyez par hasard que c'est agréable de passer la vie que je mène, moi qui avais l'habitude de me laisser vivre. Un jour amenait l'autre sans savoir comment, mais au moins par-ci, par-là, on attrapait de franches lippées.

Aujourd'hui ce n'est plus ça, il faut être continuellement sur le qui-vive. Ah ! mon bon maître, pourquoi vous êtes-vous

fait si malencontreusement occire ! Ce que c'est que de nous, il est mort. Aujourd'hui il est passé à l'état de légende. Si par hasard ou par inadvertance, vous en parlez à quelqu'un, ce quelqu'un vous répond, avec le plus beau sang-froid : Attendez donc, le comte de Saint-Hyrem ? Ah ! oui, très-bien... Je ne me rappelle pas du tout. Et voilà ce qu'on nomme la gloire. Oh ! mon maître, mon bon maître, rien ne vous remplacera dans mon cœur.

Là-dessus, La Bruyère se crut obligé d'essuyer une larme.

— As-tu fini, cette fois ? lui demanda le page avec un mouvement d'impatience auquel il était impossible de se tromper.

— Oui, j'ai fini, dit-il avec un soupir cavernueux et changeant de ton tout à coup. J'ai fini, c'est vrai, seulement je ne sais plus du tout ce qui me reste à faire.

La transition était si brusque et surtout si imprévue que le page ne put s'empêcher de rire.

— Vous riez ! fit l'autre ; cela ne m'étonne pas ; il est plus facile de rire des malheureux que de venir à leur aide.

— Allons, tais-toi, stupide animal, dit brusquement le jeune homme, tu me fais perdre un temps précieux, je devrais être parti depuis longtemps. Ecoute bien ce que je vais te dire, et surtout tâche de ne pas l'oublier.

— J'écoute respectueusement, parlez.

— Rien ne te retient ici, n'est-ce pas ?

— Rien que vos ordres.

— Très bien, c'est-à-dire que rien ne t'arrête ?

— Je vous avoue que je ne vois pas ce qui, à la rigueur, pourrait m'arrêter.

— De mieux en mieux. Voici cent pistoles.

— Cent pistoles ! s'écria La Bruyère en faisant un bond de surprise et de joie, et refermant ses deux mains sur les cinquante doubles pistoles que le jeune homme y avait placées. Mais avec cent pistoles, je suis riche, je défie l'adversité, je suis heureux !

— Tu es un imbécile.

— On n'est pas un imbécile quand on possède cent pistoles, ce récria énergiquement La Bruyère.

— Alors tu es fou, Ecouteras-tu ?

— Parlez, mad... monseigneur, je bois vos paroles.

Et il fit disparaître les pièces d'or dans les profondeurs incommensurables de son pourpoint.

— Jusqu'à présent je ne suis pas trop mécontent de tes services, tu t'es acquitté avec intelligence de la mission que je t'avais confiée ; tu n'a plus maintenant à t'occuper du moine.

— Ah ! Dieu soit loué ! s'écria-t-il en poussant un soupir à renverser les murailles. Ainsi, c'est fini ?

— Parfaitement. Tu connais M^{me} la comtesse du Luc ?

— J'en ai beaucoup entendu parler, répondit-il d'un air fat.

— Je te demande si tu la connais ?

— Personnellement, non, je l'avoue à ma honte.

Le page haussa les épaules.

— Cet animal est complètement stupide, murmura-t-il, il n'y a rien à en faire.

— Pardon, pardon, il y a beaucoup à faire de moi ; seulement, il faut savoir me prendre, voilà !

— Tu quitteras immédiatement cette ville.

— Oh ! quant à cela, je ne demande pas mieux ; je n'y ai pas ou assez d'agrément pour tenir à y rester.

— Tu te rendras directement à Castres.

— Castres ! qu'est-ce que cela ?... Je ne connais pas du tout ?

— Tu t'informerás.

— C'est juste, avec une langue on va partout ; après ?

— Arrivé à Castres, tu te logeras dans une rue qu'on appelle la rue du Martroi, dans une maison située presque en face de la cathédrale, et qui est tenue par une vieille femme que l'on appelle Boisvin.

— Voilà un joli nom, par exemple !

— Te tairas-tu ?

— Je suis muet comme une tanche, allez, ne vous inquiétez point, je ne perds pas un mot.

— Tu diras à cette femme : Je viens au nom du Seigneur. Elle te répondra : Que sa volonté soit faite ! et alors tu lui diras, retiens bien ceci : Non à lui, mais à « Elle », en appuyant sur le dernier mot. Te souviendras-tu bien ?

— Soyez tranquille. Quand mon intérêt est en jeu, je n'oublie jamais, c'est une faculté de naissance.

— Tu seras dans cette maison comme chez lui, complètement libre de tes actions, alors tu t'informerás et tu sauras si la comtesse du Luc est dans la ville ; si elle y est, n'importe par quel moyen, cela te regarde, tu t'arrangeras de façon à te créer des intelligences dans sa maison ; tu regarderas ; tu espionneras, tu écouteras, et cela de façon à ce que, lorsque j'irai te trouver dans quelques jours, tu puisses me donner les renseignements les plus complets sur la comtesse du Luc et sur sa manière de vivre. M'as-tu compris ?

— Il faudrait être stupide, comme vous me le disiez tout à l'heure, pour ne pas comprendre. Si les renseignements sont bons, quelle sera ma récompense ?

— Cinquante pistoles... ou pendu. C'est à toi de choisir.

— Vous ne pourriez pas augmenter le premier et diminuer le second ?

— Assez ! maintenant partons. Tu sais ce que j'exige de toi, tu n'as qu'à agir en conséquence.

— Hum ! c'est égal, il n'y a pas de plaisir avec vous. Au moins avec M. le comte on pourrait débattre ses intérêts. Une jolie perspective que vous m'offrez là, la potence.

— Bah ! Qu'est-ce que cela te fait ? un jour ou l'autre ne dois-tu pas fuir de cette façon ? répondit le page d'une voix railleuse.

— C'est juste ; mais au moins me serait-il plus agréable que cela arrivât le plus tard possible.

— Bah ! que t'importe ! D'ailleurs cela te regarde, arrange-toi comme tu voudras, et, ajouta-t-il en lui posant la main sur l'épaule, ne t'avisas pas de te sauver avec mes cent pistoles, car ce serait pour toi le moyen d'en finir tout de suite ; tu n'aurais pas fait deux lieues dans une fausse direction que tu serais pendu haut et court.

— Je le sais bien... sans cela, fit-il en hochant la tête.

— Tu dis ?

— Rien, je me parle à moi-même.

— C'est que je croyais...

— Vous vous êtes trompé, monseigneur.

— Encore ?

— Je veux dire, mon cher Claude Aubryot. C'est égal, c'est un drôle de nom que vous avez là tout de même.

— Imbécile ! fit l'autre en haussant les épaules. Allons, viens !

Ils quittèrent la chambre, descendirent l'escalier et bientôt se trouvèrent dans la rue.

— De quel côté allez-vous ? demanda La Bruyère.

— De celui où tu ne vas pas.

— Bah ! Comment le savez-vous ?

— Mu vas voir. Par où prends-tu ? à droite ou à gauche ?

— Moi, ça m'est égal ; je n'ai pas de préférence, tous les côtés me sont bons.

— Alors tu prends à droite ?

— Comme vous voudrez. Et vous ?

— Moi ? naturellement je prends à gauche, puisque tu prends à droite.

— C'est drôle ! et vous croyez que vous arriverez.

— J'en suis sûr.

— Si c'est une conviction, je n'ai rien à dire.

— N'oublie pas mes recommandations.

— Oh ! quant à cela, vous pouvez dormir sur les deux oreilles. Alors je prends à droite ?

— Prends à gauche si tu veux.

— Je le préfère, comme cela nous irons ensemble.

— Du tout ; moi je prendrai à droite.

— Allons, allons il n'y a pas moyen, je m'embrouille, j'aime mieux partir tout de suite.

— Tu seras bien.

— Adieu, mad..., monseigneur... C'est-à-dire non, mon cher ami Claude Aubryot.

Le page haussa les épaules et ils se tournèrent le dos, partant chacun d'un côté différent.

Ce n'était pas sans peine, on en conviendra, que Claude Aubryot était parvenu à obtenir cela de La Bruyère.

Lorsque l'ancien domestique du comte de Saint-Ayrom eut tourné l'angle de la rue, Claude Aubryot qui l'avait suivi d'un œil inquiet, partit d'un pas relevé qui ne tarda pas à se changer en une véritable course à toutes volées. Malgré ses efforts désespérés, nous avons vu qu'il était arrivé trop tard.

Bien que le comte ne lui eût rien dit, cependant le page qui se sentait dans son tort, ne laissait pas que d'éprouver une certaine inquiétude ; sa conscience lui reprochait trop de choses d'ailleurs, pour qu'il fût tranquille, et tout en suivant son maître à distance respectueuse, le jeune homme cherchait dans son esprit quel prétexte il pourrait trouver pour justifier son absence.

Les cavaliers arrivèrent à la demeure de M. de Penavère, grand et bel hôtel situé sur la place principale de la ville, en face même de la cathédrale, et construit sous François I^{er}, avec toutes les curieuses et hardies fouillures de la Renaissance.

L'hôtel du gouverneur était gardé par des reîtres.

Après avoir pénétré dans la cour d'honneur, les cavaliers mirent pied à terre devant un magnifique perron en marbre blanc, garni d'une double rampe de fer forgé et splendidement ouvragé.

Le baron de Penavère était un gentilhomme de haute race ; aussi son hospitalité fut-elle large, grande, somptueuse ; telle enfin qu'on devait l'attendre d'un homme de son nom.

Le soir, après un souper magnifique, le comte du Luc, rentré dans ses appartements, tout en se faisant déshabiller pour la nuit, reprocha d'une voix amicale à son page d'avoir si légèrement abandonné ses chevaux et oublié son service.

— C'est vrai, monseigneur, répondit franchement le jeune homme, j'ai eu tort, je le reconnais, je n'essayerai pas de pallier ma faute ; je me bornerai à vous avouer franchement que nous avons fait une longue route par des chemins poudreux et un soleil torride et que je mourais de soif.

— Comment, coquin, dit en riant le comte, c'est pour aller boire que tu as quitté ton poste ?

— Mon Dieu oui, monseigneur, je l'avoue en tout humilité.

— Ah ! pardieu, voilà qui erie vengeance, et tu mériterais...

— Vous ne m'adresserez jamais, monseigneur, autant de reproches que je m'en adresse à moi-même, répondit le page avec une feinte humilité. Cette faute est la première que j'ai commise depuis que j'ai l'honneur d'être à votre service, j'ose espérer, monseigneur, que vous daignerez me la pardonner. Si vous saviez comme j'avais soif !

Le comte ne put s'empêcher de rire à cet aveu si naïvement et si franchement fait.

— Allons, allons, dit-il d'un air enjoué, je ne veux pas approfondir davantage cette affaire. Qui sait quel mystère cache peut-être cet aveu si franc en apparence.

— Oh ! monseigneur ! s'écria le page avec un frisson involontaire, douteriez-vous de votre serviteur ?

— Non, enfant, reprit-il avec bonté. A qui me fierais-je si ton âge si tendre ne te mettait pas à l'abri de mes soupçons ? Retire-toi, va reposer ; tu es heureux, toi, tu peux dormir ! Laisse-moi seul avec mes pensées : je me coucherais sans ton aide.

Le jeune homme salua respectueusement son maître et se retira.

— Quel démon, murmura-t-il en sortant, lui met de telles pensées au cœur ? Plus que jamais, il faut que je m'observe.

Il entra alors dans une chambrette qui avait été à son intention préparée pour la nuit.

Si le page dormit ou veilla, c'est ce que nous ne saurions dire, mais au premier rayon de soleil il était debout, avait visité les écuries, puis, après avoir surveillé le pansage des chevaux, leur avoir vu donner l'avoine et l'orge mondée, il était allé se mettre debout à la porte de la chambre à coucher de son maître, prêt à répondre à son premier coup de sifflet.

Quelques minutes s'étaient à peine écoulées, lorsque le comte s'éveilla.

Il siffla ; le page pénétra dans la chambre à coucher.

Olivier achevait de se vêtir ; il était pâle, défait ; l'insomnie qui depuis si longtemps s'asseyait au chevet de son lit l'avait encore visité cette nuit-là, cela était facile à voir. Cependant, quelle que fût son angoisse secrète, le comte paraissait être plus calme que d'habitude. Sur ses lèvres même semblait vouloir s'esquisser un sourire.

— Allons, Claude, dit-il gaiement, fais préparer les chevaux, mon enfant, afin que nous partions au plus vite ; informe-toi en même temps si notre hôte est éveillé, il me peinerait de quitter sa demeure sans lui avoir offert mes remerciements pour sa généreuse hospitalité.

— Qu'à cela ne tienne, monsieur le comte, dit une voix joyeuse ; me voici prêt à les recevoir.

Et M. de Penavère apparut sur le seuil de la porte.

— Soyez le bienvenu, monsieur le baron, dit le comte en allant au devant de lui : c'eût été pour moi, je vous jure, un grand bonheur que de ne pas vous saluer avant mon départ.

— Pardieu ! mon cher comte, je m'en suis douté, aussi vous le voyez, j'ai fait grande hâte. Vous avez une longue route à faire avant que d'arriver à Caylus ; je me flatte que vous ne quitterez pas ma pauvre demeure sans manger avec moi les restes d'un pâté de venaison, et boire le coup de l'étrier. Oh ! je n'admets pas d'excuses, dit-il vivement en voyant que le comte semblait vouloir lui couper la parole. Chaque maison noble, vous le savez, a ses coutumes. Dans la famille de Penavère, il est d'usage immémorial de ne pas laisser partir un hôte sans manger avec lui un morceau sous le pouce, et boire largement le coup de l'étrier.

— Mon cher baron, votre offre est trop cordiale pour que je la refuse. Et puis j'ai un respect trop profond pour les vieux usages de nos pères pour refuser de m'y soumettre.

— Donc vous acceptez ?

— Je le crois bien, avec le plus grand plaisir.

— Alors tout est pour le mieux. Convenez avec moi, mon cher comte, que cette coutume toute surannée qu'elle soit a cependant du bon, surtout lorsqu'on a une longue route à faire.

— Je partage entièrement votre avis, dit le comte en riant.

La-dessus, ils passèrent dans le réfectoire.

Le repas ne fut pas long ; il dura à peine une heure, il est vrai que si le comte eût voulu en croire son hôte, il se serait prolongé beaucoup plus longtemps. Mais M. de Penavère finit par se roudre aux raisons du comte ; il comprit que le temps était trop précieux pour le dépenser en pure perte ; après lui avoir fait boire à quatre ou cinq reprises différentes le coup de l'étrier, il consentit enfin à rendre la liberté à son hôte et le laisser monter à cheval.

Seulement il voulut l'accompagner jusqu'aux portes de la ville, ce à quoi le comte consentit de grand cœur.

Ils quittèrent donc la maison de compagnie, et après avoir échangé ces interminables protestations d'amitié et de dévouement si en usage à cette époque, en arrivant aux portes de la ville, ils se séparèrent.

Le baron de Penavère rentra dans Saint-Antoine, tandis que le comte du Lue, pour éviter de nouveaux retards, prenait au galop de chasse, suivi à distance par son page, le chemin qui devait le conduire à Caylus, où il arriva sans malencontre vers huit heures du soir.

XVI

QUELS FURENT LES COMMENCEMENTS DU SIÈGE DE MONTAUBAN

Toutes les prévisions du duc de Rohan s'étaient réalisées avec une exactitude presque mathématique.

Le connétable de Luynes, dont le cardinal de Richelieu dit, dans ses Mémoires, qu'il était « excellent garde des sceaux en temps de paix » et qui, en réalité, malgré ses vanteries continuelles et ses airs de matamore, avait une peur extrême de tout ce qui était canonnade ou mousquetade, tenait fort à l'exécution complète du plan qu'il avait conçu de s'emparer de toutes les petites villes. Mais le maréchal de Lesdiguières et les autres généraux réussirent enfin à lui faire comprendre que les clés de toutes ces villes se trouvaient à Montauban, et que c'était là seulement qu'il les fallait aller chercher.

Le connétable eut beau soutenir que l'armée était fort affaiblie et nullement en état de faire un siège aussi sérieux, il lui fut nettement répondu qu'il avait bien vite changé d'avis, puisque quelques jours auparavant il avait donné contre-ordre à M. de Vendôme, et avait refusé le corps de 7,000 hommes que celui-ci avait levés pour lui en Bretagne, que d'ailleurs, M. de Mayenne et M. le maréchal de Montmorency disposaient à eux deux d'une force d'une dizaine de mille hommes qu'on pourrait, au besoin, faire venir si l'on ne se sentait pas assez fort.

Le roi voyait l'hiver s'approcher sans qu'il eût été rien fait de sérieux ; il commençait à s'impatienter fort et voulait en finir ; donc, malgré le déplaisir que cela lui causait, le connétable fut contraint d'obéir aux ordres du roi, ordres appuyés par l'opinion de tous les généraux.

L'armée se mit donc en marche sur Montauban, où elle arriva le 17 août.

Le roi se trouvait avec toute la cour à Agen.

Il résolut d'assister au siège, espérant que sa présence exalterait le courage des soldats, et que les protestants n'oseraient pas tenir devant lui. Il partit donc d'Agen, se rendit à Mossac où il laissa la reine, et arriva au camp le 21, il établit son quartier général à Picquecos, dans un petit bourg situé à deux lieues environ de la place.

Rien n'avait encore été fait. Le connétable attendait le roi.

Dès que Sa Majesté fut établie à Picquecos, le siège commença.

Montauban n'est pas une ancienne ville. A l'époque de la conquête romaine, le territoire qui forme aujourd'hui le département de Tarn et Garonne était habité par les « Caducees » et les « Tolosates », peuples pasteurs et chasseurs surtout, qui n'avaient aucune cité, mais simplement une station postale ou « fino » sur l'emplacement même où plus tard s'éleva Montauban, et que les Barbares détruisirent lors de leur première irruption dans les Gaules.

Les habitants du bourg de Mont-Auréal dépendaient de la puissante abbaye de Saint-Théodat dont les abbés les traitaient avec la dernière rigueur, et sous les plus légers prétextes, et même souvent sans prétexte, leur faisait subir les plus odieuses et les plus injustes vexations.

Les choses en vinrent à un tel point entre les orgueilleux seigneurs et leurs malheureux vassaux, que ceux-ci n'y purent tenir davantage ; ils abandonnèrent leurs foyers, émigrèrent en masse et allèrent se réfugier sous la protection des tours d'Alphonse, comte de Toulouse. Le comte eut pitié de ces pauvres gens ; il leur donna, au confluent du Tarn et du Tescou, un emplacement, Mons Albanus — mont blanc — pour y construire une ville.

Ceci se passait en 1144. Les émigrants ne perdirent pas leur temps ; ils travaillèrent si bien que cinq ans plus tard ils se constituaient en commune, et le 1191, Montauban possédait un « capitulat. »

Voilà quelle fut l'origine de cette république de bourgeois, dont l'accroissement fut si rapide qu'elle osa deux fois entrer en lutte avec le roi lui-même.

Montauban avait adopté avec enthousiasme, sans doute en souvenir des anciens abbés de Saint-Théodat, les principes de la Réforme ; pendant les guerres de religion qui ensanglantèrent la France, elle joua toujours un rôle important, et devint, avec La Rochelle, le plus solide boulevard des protestants.

Montauban avait donc à peine cinq cents ans d'existence, lorsque, pour la cinquième ou la sixième fois, elle vit une armée camper sous ses murailles et la menacer d'un siège.

Les forces royales n'étaient pas assez considérables pour investir la place, ce qui n'aurait pas eu lieu si le connétable n'avait pas contremandé les troupes du duc de Vendôme, car la ville étant complètement investie n'aurait pu résister au roi.

Il fut résolu que l'on ferait trois attaques qui furent ainsi distribuées :

La première, nommée « l'attaque du connétable, » occupa le grand chemin qui va à Montauban, est assez près de la rivière et la laisse à droite.

Au commencement du siège, M. de Bassompierre y commandait seul, mais bientôt on lui adjoignit un chef de partisans italiens nommé Pompée Frangipani, et M. le duc de Praslin prit

le commandement de cette attaque, ayant sous ses ordres le régiment des gardes, ceux de Piémont, de Normandie et de Chappes.

La seconde attaque, commandée par M. de Lesdiguières, ayant sous ses ordres M. de Schomberg, surintendant des finances et grand maître de l'artillerie, fut installée dans un endroit nommé le « Moustier, » tout auprès d'une haute colline entre laquelle et le fossé il n'y avait qu'un chemin fort étroit.

Enfin, la troisième attaque, nommée attaque de « Ville-Bourbon, » parce qu'elle avait surtout mission de s'emparer de ce faubourg important, était placée sous les ordres de M. le duc de Mayenne, qui avait pour troupes toutes celles de son armée, et que M. le maréchal de Thémines commandait sous lui. Cette troisième attaque était la plus sérieuse de toutes.

Le connétable comptait beaucoup pour la prise de la ville sur les intelligences qu'il y avait. Il espérait presque qu'en apercevant les troupes royales, les habitants se rendraient sans coup férir.

Mais il fut tristement désabusé.

M. le comte d'Orval, gouverneur de Montauban, avait découvert les traîtres et les avait fait pendre sans rémission sur les remparts.

(A CONTINUER.)

Commencé le 1er Janvier 1881 — (No. 54.)

INFORMATIONS

Nous expédions cette semaine, comme échantillon, des copies de notre FEUILLETON à différentes personnes qui ne sont pas au nombre de nos abonnés. A ceux qui désirent prendre un abonnement d'une année, nous sommes en mesure de fournir tous les numéros parus depuis le 1^{er} Janvier dernier. L'abonnement n'est que d'une piastre, payable soit par mandat-poste ou en timbres (autant que possible) de un cent et d'un $\frac{1}{2}$ cent.

Dans quelques semaines nous commencerons la publication d'un autre ouvrage, inutile d'ajouter qu'il sera très-intéressant.

AUX MAITRES DE POSTE

Chaque semaine nous expédierons un certain nombre d'exemplaires du FEUILLETON ILLUSTRE à différents Maîtres de Poste, en les priant d'avance de les distribuer aux personnes de leur localité respective dans le but de faire connaître notre journal, et par là nous procurer quelques souscripteurs. De plus MM. les Maîtres de Poste pourront retenir la commission accordée aux agents lorsqu'ils nous enverront le montant de ces souscriptions.

LES EDITEURS.

" LE FEUILLETON ILLUSTRE "

PARAIT TOUS LES JEUDIS

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Payable d'avance ou dans le cours des trois premiers mois :

UN AN..... \$1.00 — SIX MOIS..... \$0.50

Payable dans le cours des trois derniers mois :

UN AN \$1.50 — SIX MOIS..... \$0.75

A L'ÉTRANGER : STRICTEMENT D'AVANCE

Aux agents 10 cents la douzaine et 20 par cent sur l'abonnement strictement payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE.,

Boite 1380, B. de P. Montréal.

4, Rue St. Jacques ;